Meaux : Premier procès de femmes en niqab

17/06/2011 à 6h54

Le procès de deux participantes à une manifestation de provocation, début mai, pour port du voile intégral se déroulait hier à Meaux (Seine-et-Marne) en présence de supporteurs. Une première.

Ces musulmans ne représentent que 0,1% de notre communauté et la discréditent. Avec un tel comportement, ils font gagner trois points au Front national. (Rachida Benahmed, de Ni putes ni soumises)

«***Je continuerai à porter le voile intégral, c'est non négociable !***» Sur le parvis du tribunal de police de Meaux, hier, Hind, cachée par un niqab couleur chocolat, s'offusque de ne pouvoir assister à son propre procès. Le président du tribunal et le juge refusent l'accès à toute personne au visage voilé.

Le commissaire de police Philippe Tireloque explique posément : «*Pour le bon déroulement de l'audience, vous devez retirer le voile, la justice doit être rendue sereinement.*» «*On m'interdit le droit de m'exprimer et de me défendre !*» s'agite Hind, qui a enfilé une paire de menottes en signe de protestation. «*On m'oblige à m'habiller d'une certaine façon alors que je souhaite seulement vivre ma religion !*» […]

Les femmes au voile simple ont le visage tendu, s'expriment du bout des lèvres. La plupart ont une vingtaine d'années. Nora, 36 ans, plus prolixe que ses cadettes, veut montrer qu'elle «*ne tourne pas le dos aux femmes en niqab. On vit la même religion. Elles veulent se préserver du monde extérieur bestial. Nous voulons toutes transmettre une bonne éducation à nos enfants, sans string ni piercing à l'adolescence, sans langage farfelu et sans tenter les violeurs.* ***Le gouvernement***

devrait s’occuper de l’échec scolaire plutôt que diviser les Français.»

Après l’audience, des musulmans criaient en arabe devant le tribunal : «*Allah est grand !* » […]

Le Parisien